**COMPTE RENDU SOMMAIRE**
**DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**
**DU LUNDI 02 NOVEMBRE 2026**
**Affiché le 04/11/2026**

**Séance du lundi 02 novembre 2026**

Date de la convocation : 23/10/2026
Nombre de Conseillers : 19
Présents : 14/15
Votants : 15/16

Présents : Mmes Sandra ARSIVAUD, Claire-Marie BIGEAYE, Patricia LEPINE, Hanna OCHSENBEIN, Béatrice PEREIRA, Josette RAIMON, Martine SCHEID, Chantal SUBRA.
MM. Damien BREAU, Eric DRAPEAU, Eric FAUCHER, François JOUANNAULT, Olivier LANERES, Dominique MOREL, Eric THICKETT.
Absents ayant donné Pouvoirs : M. Lionel DAMESTOY à Mme Martine SCHEID
Absents excusés : Mme Andrée JOUSSEAUME, MM. Patrick RAMOS et Gérard VILATTE
Secrétaire de séance : Mme Josette RAIMON

L'an deux mille vingt-six, le deux novembre à 18 heures et 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de SALLES SUR MER, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Madame Chantal SUBRA, Maire.

***Minute de silence en hommage aux victimes de l'attentat de Trappes***

**ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 28/09/2026.**

Le procès-verbal de la séance du 28/09/2026 est adopté à l'unanimité.
***Procès-verbal adopté à l'unanimité avec 15 voix pour.***

***Arrivée de M. Olivier LANERES***

***Communication au Conseil Municipal des décisions prises au titre des délégations du Conseil Municipal au Maire (L2122-22 Code Général des Collectivités Territoriales)***

- Honoraires de maitrise d'œuvre pour la déconnexion des eaux pluviales et la requalification de la rue du Mississippi avec la société A2I INFRA pour un montant de 8.500,00€ HT, 10.200,00€ TTC.
- Acquisition de deux bureaux de direction auprès de la société ATLANTIC BUREAU pour un montant de 1.471,12€ HT, 1.765,34€ TTC.
- Acquisition d'une table pour le restaurant scolaire auprès de la société MOB MOB pour un montant de 313,29€ HT, 375,95€ TTC.
- Acquisition de 8 chaises pour le restaurant scolaire auprès de la société UGAP pour un montant de 309,34€ HT, 371,21€ TTC.
- Pose et dépose des illuminations de Noël par la société CITEOS pour un montant de 4.865,00€ HT, 5.838,00€ TTC.
- Animation déambulatoire pour le Marché de Noël par la société EURL ALAGOS PROD pour un montant de 2.566,65€ HT, 2.707,82€ TTC.
- Location de tivoli pour le Marché de Noël auprès de la société TIVOLI ROCHELAIS pour un montant de 6.920,00€ HT, 8.304,00€ TTC.
- Fourniture de 5 cerisiers fleurs pour la Commune par la société PEPINIÈRES ROUBERTY pour un montant de 306,92€ HT, 337,621€ TTC.
- Remplacement de mâts et de luminaires pour la modernisation de l'éclairage public de la Commune par le SDEER17 pour un montant de 4.519,84€ HT.
- Création d'un terrain de pétanque rue des Saulniers par la société ATLANROUTE pour un montant de 2.140,00€ HT, 2.568,00€ TTC.
- Acquisition de bouchons antibruit pour les personnels auprès de la société ALVIS STUDIO pour un montant de 240,00€ TTC.
- Réalisation de passages piétons par le SYNDICAT DE LA VOIRIE pour un montant de 793,94€ HT, 952,73€ TTC.
- Installation d'un éclairage de sécurité pour le 3 rue des Ecoles par la société SAS PEREIRA CHAILLOUX pour un montant de 2.492,00€ HT, 2.990,40€ TTC.
- Mise en conformité incendie du 3 rue des Ecoles par la société ESI pour un montant de 695,00€ HT, 834,00€ TTC.
- Achat de cartes de visite pour les élus auprès de la société SPRINT pour un montant de 130,20€ HT, 156,24€ TTC.

- Achat de sapins pour le Marché de Noël auprès de la société ROCHEFORT SAPINS pour un montant de 601,30€ HT, 681,17€ TTC.
- Acquisition d'une rampe d'accessibilité pliable et d'un rack à vélo pour le 3 rue des Ecoles auprès de la société PROZON pour un montant de 413,74€ HT, 496,49€ TTC.
- Achat de traverses en bois pour la finalisation du terrain de pétanque rue des Saulniers auprès de la société DISPANO pour un montant de 482,16€ HT, 592,20€ TTC.
- Réparation des serrures du minibus par la société LA ROCHELLE AUTOMOBILE pour un montant de 494,06€ HT, 592,87€ TTC.
- Travaux d'élagage et de coupe d'arbres par la société LA ROCHELLE PAYSAGE pour un montant de 5.340,00€ HT, 6.408,00€ TTC.
- Attribution des lots pour la construction de la micro-crèche :
    - Lot n°1 VRD pour un montant de 75.071.45€ HT avec la société GAUDY BONNEAU
    - Lot n°2 Gros Œuvre pour un montant de 109.620,17€ HT avec la société ALM ALLAIN
    - Lot n°3 Charpente Bois pour un montant de 50.957,34€ HT avec la société SARL BOUTEILLER
    - Lot n°4 Couverture Zinguerie pour un montant de 33.900,00€ HT avec la société RENOBAT
    - Lot n°5 Menuiseries Extérieures pour un montant de 35.134,00€ HT avec la société PROALU
    - Lot n°6 Plâtrerie Isolation pour un montant de 30.848,76€ HT avec la société PF PLATRERIE
    - Lot n°7 Menuiseries Intérieures pour un montant de 32.147,44€ HT avec la société SARL GUIBERT
    - Lot n°8 CVC Plomberie pour un montant de 34.601,00€ HT avec la société CSA
    - Lot n°9 Electricité pour un montant de 31.577,67€ HT avec la société EIFFAGE
    - Lot n°10 Chape Carrelage Faïence pour un montant de 15.813,62€ HT avec la société B2S
    - Lot n°11 Peinture pour un montant de 11.288,34€ HT avec la société FORTIER
    - Lot n°12 RVS PVC pour un montant de 4.865,17€ HT avec la société SOLINOME
- Achat de 10 gabions pour les cheminements de la Commune auprès de la société GRAVIER DECOR pour un montant de 4.902,70€ HT, 5.883,24€ TTC.
- Effacement du réseau fibre de Mortagne de La Jeune par la société XP FIBRE pour un montant de 1.582,01€ HT, 1.898,41€ TTC.
- Détection et géoréférencement des réseaux de la future micro-crèche par la société VECTEUR RÉSEAUX pour un montant de 460,00€ HT, 552,00€ TTC.

***Communication au Conseil Municipal des trois rapports de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle réunis en un document unique : « l'Agglo en transitions 2025 » comprenant :***

- ***Rapport d'activités 2025***
- ***Rapport développement durable***
- ***Rapport égalité femmes-hommes***

## <u>Délibération n°1</u> –Désignation des représentants de la Commune aux Commissions statutaires de la CDA de La Rochelle

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité le vote à main levée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, désigne par vote à main levée, en tant que délégués de la Commune :

- Commission Aménagement de l'Espace
    - François JOUANNAULT– Titulaire
    - Eric THICKETT – Suppléant
- Commission Développement Economique
    - Martine SCHEID – Titulaire
    - François JOUANNAULT – Suppléant
- Commission Politique de la Ville
    - François JOUANNAULT– Titulaire
    - Martine SCHEID – Suppléant

***Délibération adoptée à l'unanimité avec 16 voix pour.***

## <u>Délibération n°2</u> Convention de servitudes parcelle AE206 avec ENEDIS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- autorise Madame le Maire à signer la convention de servitude avec ENEDIS pour la parcelle AE206 propriété de la Commune.
- autorise Madame le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

***Délibération adoptée à l'unanimité avec 16 voix pour.***

## <u>Délibération n°3</u> Création d'une micro-crèche – Actualisation de la demande de fonds de concours aux équipements structurants auprès de la CDA de La Rochelle

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- De poursuivre, en tant que maître d'ouvrage, la création d'une micro-crèche pour un montant de travaux et d'études de 501.734,96 € HT ;
- De solliciter le financement de 250 000€ de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle au titre des fonds de concours aux équipements structurants
- De valider le plan de financement tel qu'annexé à la présente délibération ;
- D'autoriser Madame le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

| Plan de Financement Prévisionnel | | | | |
|---|---|---|---|---|
| **Financeurs** | **Sollicité** | **Base subventionnable** | **Montant HT** | **Taux intervention** |
| Fonds équipements structurants CDA | Sollicité | 501.734,96€ | 250.000,00€ | 49.83% |
| Autofinancement | | | 251.734,96€ | 50,17% |
| **COÛT HT** | | | **501.734,96€ HT** | |

***Délibération adoptée à l'unanimité avec 16 voix pour.***

## <u>Délibération n°4</u> Convention pour missions de conception de l'aire d'accueil de camping-cars, vans et cyclotouristes avec le Syndicat de la Voirie 17

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Autorise Madame le Maire à signer la convention pour missions de conception d'une aire d'accueil de camping-cars, vans et cyclotouristes avec le Syndicat de la Voirie 17.
- Autorise Madame le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

***Délibération adoptée à la majorité avec 15 voix pour et 1 voix contre.***

## <u>Délibération n°5</u> Décision modificative n°2 Budget COMMUNE

**INVESTISSEMENT**

| Dépenses | | Recettes | |
|---|---|---|---|
| Article (Chap.) - Opération | Montant | Article (Chap.) - Opération | Montant |
| 1641 (16) : Emprunts en euros | 2 600,00 | | |
| 21318 (21) - 158 : Autres bâtiments publics | -2 600,00 | | |
| | **0,00** | | |

**FONCTIONNEMENT**

| Dépenses | | Recettes | |
|---|---|---|---|
| Article (Chap.) - Opération | Montant | Article (Chap.) - Opération | Montant |
| 65568 (65) : Autres contributions | 5 000,00 | 6479 (013) : Rembourst sur autres charges s | 9 000,00 |
| 66111 (66) : Intérêts réglés à l'échéance | 4 000,00 | | |
| | **9 000,00** | | **9 000,00** |

| | | | |
|---|---|---|---|
| **Total Dépenses** | **9 000,00** | **Total Recettes** | **9 000,00** |

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Approuve les virements de crédits tels que proposés
- Autorise Madame le Maire à signer tous documents relatifs à cette opération.

***Délibération adoptée à l'unanimité avec 16 voix pour.***

## <u>Délibération n°6</u> Convention réalisation d'action foncière en faveur de la revalorisation d'un foncier stratégique pour la redynamisation du centre bourg avec la CDA de La Rochelle et l'EPF Nouvelle Aquitaine.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Approuve les termes de la convention réalisation entre la Commune de Salles sur Mer, la Communauté d'Agglomération de La Rochelle et l'Etablissement Public Foncier de Nouvelle Aquitaine tels que figurés en annexe ;
- Autorise Madame le Maire ou son représentant à signer ladite convention ainsi que tout document afférent à cette affaire.

***Délibération adoptée à l'unanimité avec 16 voix pour.***

**<u>Délibération n°7</u> Délibération cadre relative au régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)**
***Délibération reportée à un prochain Conseil Municipal***

**<u>Questions / Informations diverses :</u>**

- Prochain Conseil Municipal :
  - Lundi 14/12/2026 à 18h30
- Date de l'Election Présidentielle à noter pour la tenue des bureaux de vote :
  - Dimanche 18/04/2027 8h00-19h00
  - Dimanche 02/05/2027 8h00-19h00
- Date prochaines manifestations :
  - Projection par En Salles « Reclaiming Cocoa » » : mercredi 04 novembre 2026 20h à la Galerie
  - Cérémonie du 11 novembre : mercredi 11 novembre 2026 à 11h au Monument aux Morts
  - Marché de Noël : samedi 5 et dimanche 6 décembre 2026 dans le Parc
  - Vœux du Maire : samedi 9 janvier 2027 à 11h à la salle des Fêtes